

**Mercredi 24 janvier 2007**

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Mesures d'uranium dans l'eau de Sugiez

Le magazine Gesundheitstipp a donné à ses lecteurs la possibilité de faire mesurer la teneur en uranium de leur eau potable. Dans le cadre de cette action, une valeur de 22 µg/l a été mesurée dans une eau prélevée à Sugiez. Selon la commune, l'eau analysée avait été prélevée par une lectrice à une fontaine située à l'orée du village de Sugiez. Cette fontaine est alimentée par sa propre source et ne fait pas partie du réseau d'eau potable.

La présence d'uranium dans l'eau n'est pas exceptionnelle en Suisse, en raison de la géologie des sous-sols. Une étude systématique montre, selon l'OFSP, que 1.2% des eaux potables ont des teneurs en uranium supérieures à 20 µg/l.

A l'instar des autres laboratoires suisses, le Laboratoire cantonal du canton de Fribourg (LC) n'effectue pas de recherche d'uranium dans le cadre de la surveillance habituelle de l'eau potable. L'uranium est naturellement présent dans la nature, l'air, le sol et l'eau.

Selon l'Office fédéral de la santé publique (OFSP)<sup>1</sup>, il n'existe, dans les pays européens, aucune valeur limite légale pour l'uranium dans l'eau potable. L'OMS a fixé une valeur recommandée provisoire de 15 µg/l pour la concentration admissible d'uranium dans l'eau. Cette valeur n'est toutefois qu'une valeur recommandée provisoire. Les experts estiment qu'une limite de 30 µg/l devrait être suffisante pour assurer une protection contre la toxicité rénale.

La Direction de la santé et des affaires sociales a demandé au LC de procéder à des prélèvements de l'eau en divers endroits de la commune du Bas-Vully. Ces prélèvements ont été prévus demain jeudi et les échantillons seront confiés à un laboratoire spécialisé en vue de la détermination de divers éléments, en particulier de l'uranium. Les résultats seront disponibles dans un délai de deux à trois semaines.

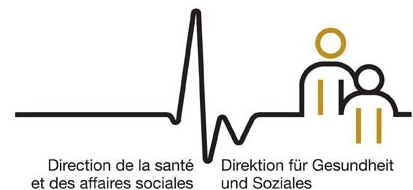
<sup>1</sup> Voir annexe

### CONTACTS ET INFORMATIONS

**Laboratoire cantonal**

**M. Jean-Marie Pasquier, Chimiste cantonal, Tél. 026 422 73 00  
(16h00-17h00)**

Direction de la santé et des affaires sociales, Claudia Lauper,  
conseillère scientifique, tél. 026 305 29 04 – 079 347 51 38



Retrouvez les communiqués de presse sur le site internet de la Direction de la santé et des affaires sociales <http://admin.fr.ch/dsas/>